



SAMEDI 5 OCTOBRE 2013

**INAUGURATION D'UNE FAUSSE
BANDE CYCLABLE RUE SAINT LOUIS**

DOSSIER DE PRESSE



**TRAVERSER LA VILLE DU NORD AU SUD :
REVE-NDICATION SIMPLE DES CYCLISTES
OU REVE INACCESSIBLE?**

**14 ANS D' ACTIONS RUE SAINT LOUIS :
A QUAND DES RESULTATS ?**

*Samedi 5 octobre 2013, c'est la Vélorution,
manifestation festive à vélo visant la promotion des transports doux.*

*Après l'inauguration officielle, les nombreux cyclistes réunis ce jour
empruntent joyeusement la rue Saint Louis .*

*Ils n'en croient pas leurs yeux : après de longues années de revendications
des associations de quartier et de cyclistes, enfin cette rue est aménagée!*

*La circulation des piétons et cyclistes est enfin sécurisée dans cette rue,
qui passe sous l'aqueduc des Arceaux et permet de rejoindre Plan Cabane
et le quartier Gambetta-Figuerolles,
les cyclistes peuvent enfin profiter d'un axe Nord Sud
pour traverser l'Ouest de la ville!*

Si cette scène a bien eu lieu ce samedi 5 octobre, nous devons malheureusement préciser que la bande cyclable est factice, et que le constat est toujours le même,

la rue Saint Louis rend la vie impossible à tout le monde :

- aux **piétons** et aux **riverains** d'abord qui souffrent de l'extrême étroitesse des trottoirs
- aux **cyclistes** coincés dans les embouteillages aux heures de pointe ou risquant l'accident aux heures creuses
- aux **automobilistes** qui sont coincés dans les embouteillages

Pourtant, depuis près de 15 ans, Vélocité et les comités de quartier ont mené de nombreuses actions!

PETT HISTORIQUE

1999 : PETITION

Première expression de la revendication des piétons et des cyclistes sous la forme d'une pétition, soutenue par "les piétons et les cyclistes, les enfants et les parents, les poussettes et les caddies, les habitants du quartier des Arceaux". De nombreuses associations sont signataires : Vélocité, le comité de quartier de Figuerolles "Drôle de Figue", le comité de quartier Montpellier "Arceaux Vie Active", l'association des parents d'élèves des écoles Chaptal et Jeanne d'Arc "les Frimousses", Comité de quartier "Bien Vivre au Courreau et Plan Cabanes", Association interprofessionnelle pour le développement économique ("AIDE").

Les signataires demandent alors :

- que les rues Saint-Louis et Guillaume Pellicier ne comprennent qu'une voie pour les voitures**
- une modification de l'espace restant pour que piétons et cyclistes puissent l'emprunter en toute sécurité.**

2001 : SOUTIENS POLITIQUES ... uniquement en amont des municipales...

Avant les élections municipales de 2001, plusieurs candidats viennent nous apporter leur soutien. Après les élections, des compteurs de voitures sont installés sur les rues Saint Louis et Pellicier pendant un mois, mais les résultats de ces comptages ne nous ont jamais été communiqués. pourquoi donc? Malgré un courrier du Maire d'alors nous promettant une rencontre avec le responsable de la Voirie, celle-ci n'a jamais lieu : nos multiples demandes de rendez-vous se heurtent à des *impossibilités*...

2002 : PEINTURE D'UNE BANDE CYCLABLE

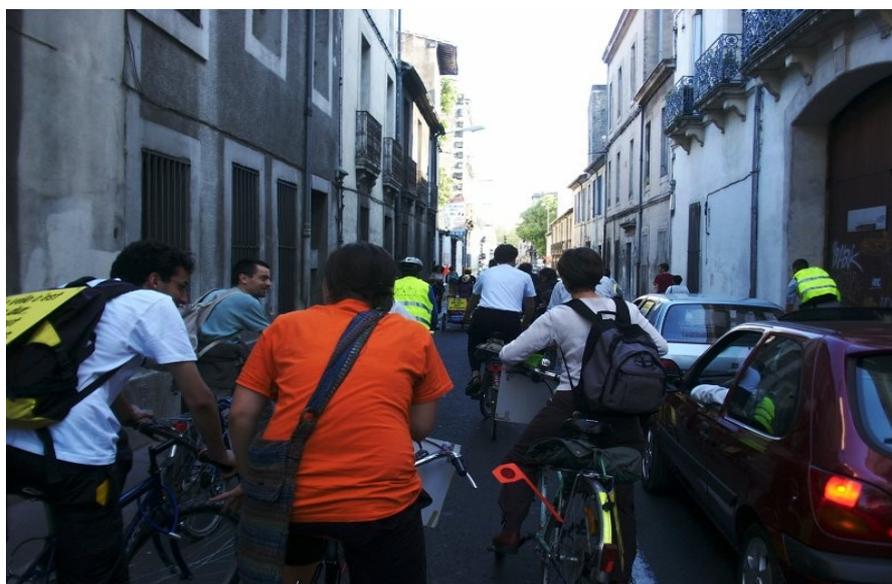
Déjà en 2002, une bande cyclable est peinte le long des rues St Louis et Pellicier lors d'une Véloration.



Si cette voie n'a aucune valeur juridique, elle connaît en revanche un succès immédiat. Les voitures respectent le nouveau tracé, les cyclistes découvrent la "piste" providentielle, n'en croient pas leurs yeux, l'empruntent sans hésiter et applaudissent.

Les commentaires des passants sont gratifiants : *«mais la mairie ne peut pas le faire?», «J'habite le quartier et c'est la première fois que je vois quelque chose d'intelligent se faire,...»*

MAI 2004 : EN L'ABSENCE D'AMELIORATION, POURSUITE DES ACTIONS



MAI 2005 : TOUJOURS PAS D'AMELIORATION, POURSUITE DES ACTIONS



OCTOBRE 2008 : DEUXIEME PEINTURE D'UNE PISTE CYCLABLE

Comme en 2002, une bande cyclable est peinte le long de la rue Saint Louis, lors de la vélorution du 4 octobre 2008. Elle est effacée par les services de la voirie municipale dès le lundi 6 !



MARS 2012 . REPRISE DES DISCUSSIONS

Une réunion organisée par la conseillère municipale déléguée aux équipements cyclables est consacrée aux propositions d'aménagements notamment sur l'axe Doria-Gerhardt-Saint Louis et permet de faire ré-émerger des **propositions concrètes d'aménagement de cet axe**. L'aménagement de cet axe devait être réalisé sur le budget 2013... Cela ne sera pas le cas...

SEPTEMBRE 2013 : LES AMENAGEMENTS ENCORE UNE FOIS REPOUSSES

Alors qu'une réunion en mairie début septembre 2013 devait nous apporter "un calendrier sérieux sur le quartier des Arceaux, à savoir rues Doria-Gerhardt et Saint Louis", **le sujet est encore une fois reporté ... jusqu'à quand?**

5 OCTOBRE 2013 : (re) INAUGURATION de la bande cyclable de la Rue Saint Louis.

Devant l'absence d'action des pouvoirs publics, nous prenons encore une fois l'initiative de ré-ouvrir cet axe.



Nous avons peint une bande cyclable en 2002, puis une autre en 2008, et plus de 10 ans après la situation n'a pas changé.

A quand l'inauguration officielle d'aménagements permettant aux cyclistes et piétons d'emprunter en toute sécurité la rue Saint Louis?

Nous revendiquons le droit d'utiliser des **moyens de transports doux** au sein d'une **circulation apaisée** et de disposer **d'aménagements adaptés** pour leur **circulation** et **stationnement**!

Nous revendiquons de **pouvoir relier à vélo les réseaux Nord et Sud de l'Ouest de la ville**, ce qui passe par des **aménagements de l'axe constitué par les rues Doria, Gerhardt, Saint Louis**.

Après près de 15 ans d'actions, nous venons une nouvelle fois aujourd'hui d'inaugurer symboliquement une fausse bande cyclable rue Saint Louis.

Combien d'actions citoyennes de ce genre seront encore nécessaires avant que les cyclistes puissent réellement circuler en sécurité à Montpellier?

A quelques mois des prochaines élections municipales, nous appelons à une prise de conscience autour du **nécessaire développement des transports doux à Montpellier**.

Montpellier, le 5 octobre 2013

Association Vélocité Languedoc